Image not found or type unknown

Regularisatiion de madame avec un titre de sejour slarié de monsi

Par **iliassona**, le **11/07/2016** à **16:01**

Bonjour

Je suis un étranger marocain j'ai 3 carte étudiant et une carte commercant; et là je vais bientot retirer ma carte salarié suite a un cdi et apres fermeture de mon entreprise; ma question c'est quand jai le droit pour demander la carte de 10ans ? Et en fait j'ai un enfant de 10mois né en france ; moi et ma femme on s'est mariés début juin a la mairie sachant qu'elle est sans papier elle est rentrée en france 15/11/2014 avec visa italien touriste question est : Comment on peut regularisé madamme

Merci davance

Par **youris**, le **11/07/2016** à **17:29**

bonjour,
vous devez faire une demande de regroupement familial.
pour les conditions, voir le lien ci-dessous:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11167
salutations

Par **AUGUSTO**, le **12/07/2016** à **20:51**

Bonjour
Vous êtes à l'abri normalement d'un OQTF du fait qu'on vous a laissé vous mariez. Patience pour Madame elle sera régularisé + tard à cause des 3 conditions cumulatives:
-Mariage - Enfant né en France- Travail de son mari.
L’administration dispose toujours d'un pouvoir discrétionnaire à retenir.
POINT DE VUE
bON COURAGE!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés